

Homophones grammaticaux CM1 : SES / CES

SES est un déterminant possessif. C'est le pluriel de son et sa. Il faut écrire **SES** quand, après les noms on peut dire les siens ou les siennes.

Ex : Il aime *ses* parents. → Ce sont les siens qu'il aime.

CES est un déterminant démonstratif. C'est le pluriel de ce, cet et cette.

Il faut écrire **CES** quand, après les noms on peut dire ceux-là ou celles-là

Ex : Ils admirent *ces* joueurs. → Ce sont ceux-là qu'ils admirent.

Homophones grammaticaux CM1

Exercice 5. 1 : SES / CES

ses amis lui ont offert tous *ces* cadeaux pour *ses* 18 ans. -
Rose a troué *ses* chaussettes. – Regarde comme *ces* arbres
sont hauts. - *Ces* affaires ne sont pas à moi. – Ce sont *ses*
crayons et *ses* cahiers. – Je reconnais *ces* garçons et ce ne
sont pas *ses* amis.